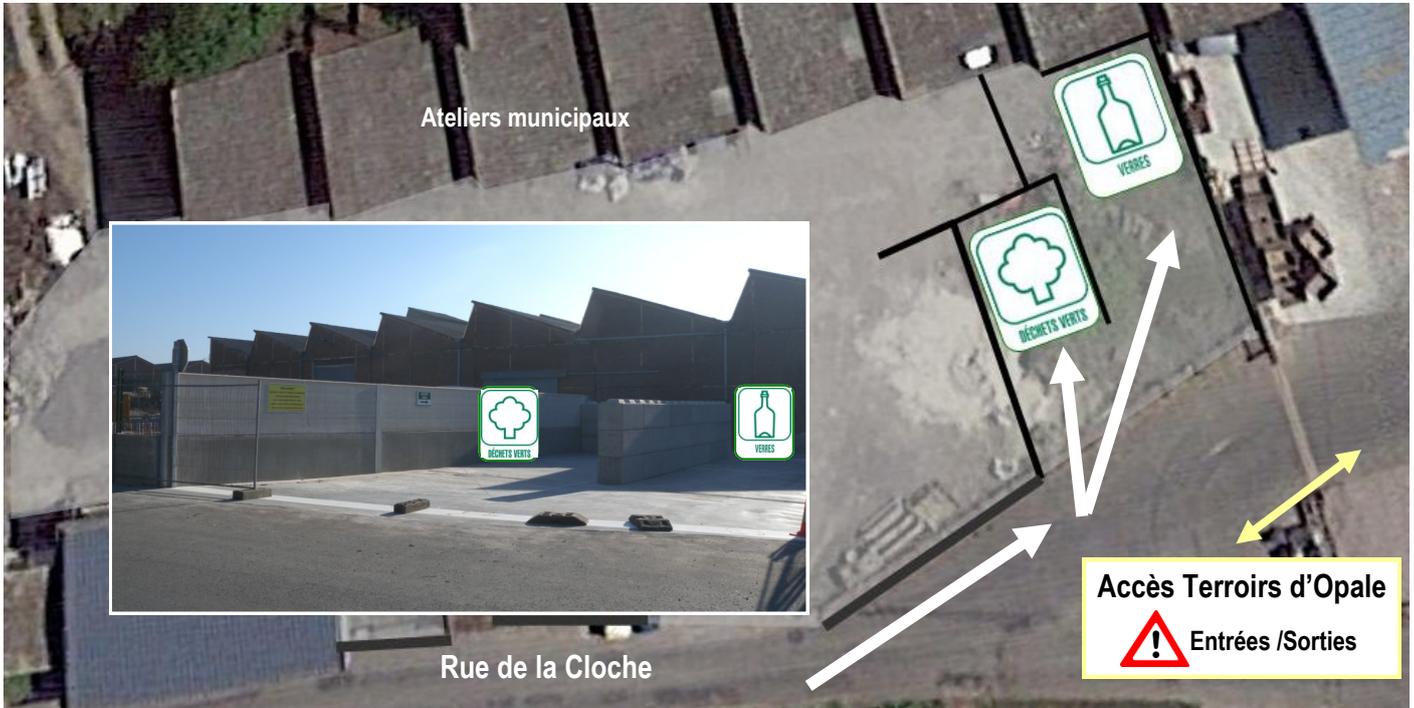


RÉCUPÉRATION DU VERRE ET DES DÉCHETS VERTS



Le nouvel espace de dépôt "verre et déchets verts" ouvrira Rue de la cloche, à proximité des ateliers municipaux. Il sera accessible tous les jours sans contraintes d'horaires et placé sous vidéo surveillance.
Réservé aux particuliers, vigilance sera demandée à ne pas gêner les entrées et sorties des véhicules de l'entreprise Terroir d'Opale implantée à proximité. Le dépôt de tout autre déchets (sacs plastiques, gravats, encombrants etc ...) y sera strictement interdit.
La benne installée parking de l'Odéon disparaîtra dès le Plus aucun dépôt de déchets verts ne sera autorisé à cet endroit. Les containers à verre (Odéon, Chênaie, Salle St Joseph et parking de l'école A. Ammeux) sont toujours à votre disposition.

Pour régler l'accès au complexe, un arrêté municipal sera pris en accord avec les utilisateurs.
L'accès sera interdit de 22h (23h en été) à 8h.
Sauf manifestations sportives et culturelles.
L'accès aux terrains d'honneur et synthétique interdits sauf matchs et entraînements.
L'accès à la salle des sports et au terrain de tennis sera réservé au club de tennis.
Le site sera sous vidéo surveillance.

LE COMPLEXE SPORTIF

se-



ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête
publique

En l'attente du futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) prévu pour le second semestre 2019, différents points de notre Plan Local d'Urbanisme devraient évoluer.

Pour permettre ces modifications, une enquête publique est prévue du 14 mai au 16 juin. Dossier consultable en Mairie.



Une hausse des taux communaux des différentes taxes (Taxe d'habitation, Taxes foncières) avait été évoquée lors de la cérémonie des vœux. C'est un maintien de ces taux qui a été privilégié lors de la réunion du conseil municipal de ce 12 avril dernier.

Certes la baisse des dotations de l'Etat (-118 459E depuis 2012) et la disparition des contrats aidés (un coût supplémentaire de plusieurs dizaines de milliers d'euros pour la collectivité) sont plus qu'une charge pour les finances communales. Mais grâce aux économies de fonctionnement faites (baisse des charge financières, coupure de l'éclairage public la nuit etc ...) et aux rentrées fiscales supplémentaires (nouvelles habitations, nouveaux bâtiments d'entreprises), la commune va pouvoir continuer d'améliorer les services à la population (nouvel espace déchets verts, abribus, extension de la durée des centre aérés, accompagnement des associations) et les opérations d'entretien (bungalows au stade, restauration de l'orgue et des contreforts de l'église, fenêtre à la salle du Four à pain).

A noter que les taux communaux des différentes taxes sont stables 2015.



RUE DE LA GARE

Une conduite d'eau pluviale en mauvais état devait être remplacée. C'est le but des travaux entrepris par Noréade et l'entreprise Dubrulle entre les n° 50 et 94 rue de la gare.

La durée des travaux prévue jusque mi-juin



A vos agendas ...



4^{ème} édition FESTIVAL LABEL GUIT'ART 9 & 10 juin

Tarif sur place 20€ / prévente 18€ (Maison du Westhoek)

Infos : www.labelguitart.com

FÊTE DE LA MUSIQUE

Réserver dès à présent votre soirée du **21 juin** pour vivre la rencontre d'une soirée printanière en plein air avec amis et famille sur le parvis de l'église.

Richard Delauttre, adjoint aux fêtes et nos commerçants de l'étoile vous réserveront le meilleur accueil.

